



## **CRISE DU SERVICE PUBLIC DU SPECTACLE VIVANT**

### **C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR !**

Les chiffres de l'emploi du secteur ne sont pas bons. Depuis le mois de mars, les indicateurs de l'emploi (effectifs et masse salariale) plongent. C'est particulièrement vrai pour les artistes et les technicien·nes intermittent·es du spectacle. La crise aiguë que traverse le secteur public du spectacle vivant laisse craindre une aggravation de cette tendance d'ici les prochains mois.

Depuis plusieurs mois, nous interpellons le ministère de la Culture sur les effets croisés de l'explosion des dépenses énergétiques, des coûts d'approche et sur le désengagement de collectivités territoriales dans le financement de la culture. Partout sur le territoire, les structures réagissent à cette conjoncture en réduisant leur programmation ou leurs saisons au mépris de leurs missions de service public et de leurs cahiers des charges, en ayant recours à l'activité partielle ou aux dénonciations d'accords d'entreprise. Quand ils ne sont pas annulés, les contrats de cessions sont signés de plus en plus tard avec les compagnies et la situation fragilise encore plus ces structures.

Le spectacle annulé, les engagements des artistes et technicien·nes ne sont généralement plus tenus. Les intermittent·es servent de variable d'ajustement pour boucler les budgets avec des conséquences sociales souvent dramatiques. Dans la branche comme dans les entreprises, les négociations salariales patinent dans les entreprises artistiques et culturelles et lorsque les faibles augmentations de salaires sont accordées, les bas de grilles sont vite rattrapés par le SMIC.

Nous adressons un cri d'alarme au ministère de la Culture. La situation justifie un plan ambitieux et d'urgence pour le secteur ! Silence radio du côté de Rima Abdul Malak qui élude la question du refinancement du service public. Des inquiétudes pèsent aussi sur le budget du ministère alors que Bercy annonce une coupe de 5% pour tous les ministères (hormis les régaliens). Le budget du programme Création sera-t-il pérennisé ? Rien n'est moins sûr. À l'occasion du Conseil National des Professions du Spectacle, la ministre n'a donné aucun gage non plus sur le dégel des crédits si attendu à cette époque de l'année par tant de structures pour pouvoir poursuivre leur activité.

Dans ce contexte de fortes tensions sur le service public du spectacle vivant, la ministre a présenté les grandes lignes de son projet « mieux produire, mieux diffuser » qui en prévoyant un "assouplissement" des cahiers des charges des labels, contient de grandes menaces en matière de diversité artistique et vis à vis du service public du spectacle vivant. À ce stade, nos inquiétudes sont fortes tant le projet, qui doit se faire à budget constant, laisse entendre une remise en cause profonde de la décentralisation culturelle.

Les problématiques rencontrées par le secteur sont plurielles et nous appelons le ministère de la Culture et l'Etat à prendre des mesures structurelles pour garantir la diversité culturelle et l'emploi que porte le service public du spectacle vivant.

La CGT Spectacle revendique :

- Un engagement fort de la ministre de la Culture pour la défense du service public du spectacle vivant ;
- Un plan pluriannuel de refinancement du service public du spectacle vivant ainsi que le dégel immédiat des crédits ;
- L'organisation de conférences territoriales pour amener les collectivités à faire évoluer leurs budgets pour pérenniser l'activité que ce soit de nos lieux labellisés ou équipes artistiques ;
- La mise en place d'une compétence obligatoire en matière culturelle pour toutes nos collectivités territoriales, la culture doit exister sur tous les territoires pour toutes et tous !

**C'est maintenant qu'il faut agir !**

Paris, le 30/06/2023